



# Campagne de bourses du lycée 2022-2023

publié le 20/09/2022

## Campagne de bourses du lycée 2022-2023

La reconduction de la bourse d'un élève est **AUTOMATIQUE SAUF** dans les cas suivants :

- ▶ redoublement, réorientation,
- ▶ demande de vérification de ressources de la famille suite à une baisse ou une hausse significative par rapport aux revenus de référence
- ▶ contrôle fiscal demandé par le service des bourses (les familles concernées ont été informées par le lycée)

Informations aux parents d'élèves **non boursiers** . Deux périodes pour faire votre demande :

1ère campagne dite de "Printemps" : **du Lundi 30 mai au Mercredi 06 juillet 2022**

OU

2ème campagne dite de "Rentrée" : **du Jeudi 1er septembre au Jeudi 20 octobre 2022 inclus**

Deux modes de dépôt de demande de bourses sont proposées :

- ▶ la demande en ligne sur le portail Scolarité Services à l'aide de votre identifiant et mot de passe Educonnect. La démarche est simple et rapide. Vous trouverez ci-après un guide d'accompagnement et un flyer d'accompagnement :

 [2022\\_bourses\\_lycee\\_flyer\\_vd](#) (PDF de 4.5 Mo)

- ▶ la demande papier accompagnée des pièces justificatives en fonction de la situation fiscale. Vous trouverez ci-dessous le lien pour télécharger le formulaire. Formulaire à compléter et à nous retourner au lycée, par mail ou par courrier avant les dates indiquées ci-dessus.

<https://www.education.gouv.fr/les-b...> 

Si vous avez besoin de plus amples informations ou d'aide, vous pouvez contacter le secrétariat des élèves au 05 45 22 41 00 et demander Mme MARTIN.